Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 029-212902431-20260304-2026030405-DE

FRANCAISE

DEPARTEMENT
du
FINISTERE

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE.....: 09
PRESENTS .....: 08
PROCURATIONS.....: 00
ABSENTS EXCUSES .....: 01
ABSENTS NON EXCUSES .....: 00

LA CONVOCATION :
Le 25 février 2026
Affiché le 26 février 2026
DATE DE PUBLICATION :
6 mars 2026

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-COULITZ

Séance du : 4 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SALAÜN, Maire.

Présents : Gilles SALAÜN, Régis FLOC'H, Jean-Yves HÉLIÈS, Isabelle HUAULT, Dominique TOSTEN, Anne-Françoise GOULARD, Fabienne BERTHOU, Catherine LE REST.

Absent excuse : Fabien BRÉLIVET.

Participe : Claire BOYER, secrétaire général de mairie

Dominique TOSTEN a été nommé secrétaire.

DELIBERATION 20260304-05
AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION 2026
VOLET 1 – PACTE FINISTERE 2030 CONSEIL DEPARTEMENTAL

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les projets suivants :

Travaux de voirie (estimation)..... 76 792 € HT

Ces projets sont susceptibles de bénéficier d'une subvention au titre du volet 1 Pacte Finistère 2030 du Conseil Départemental pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter cette subvention.

Le Maire,
Gilles SALAÜN

La secrétaire de séance,
Dominique TOSTEN

MAIRIE DE ST-COULITZ
29 (Finistère)